



Premier ministre

Hôtel de Matignon, le 1er juin 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la mission de médiation relative au projet d'aéroport du Grand Ouest

Edouard PHILIPPE, Premier ministre, a pris l'engagement d'organiser une médiation d'une durée maximale de six mois sur le projet de transfert de l'aérodrome de Nantes-Atlantique à Notre-Dame-des-Landes.

Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire et Elisabeth BORNE, Ministre chargée des transports, ont confié aujourd'hui cette mission à trois personnalités reconnues pour leur expérience :

- Mme Anne BOQUET, préfète, ancienne préfète de région Bourgogne, inspectrice générale des finances en service extraordinaire ;
- M. Michel BADRE, ancien président de la formation d'Autorité environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable, membre du Conseil économique, social et environnemental ;
- M. Gérard FELDZER, ancien pilote de ligne, président honoraire de l'Aéro-club de France.

Cette mission de médiation envisagera toutes les solutions allant dans le sens de l'intérêt général, dans un dialogue apaisé avec les acteurs et dans le respect de l'ordre public.

La mission de médiation auditionnera l'ensemble des parties prenantes sur un pied d'égalité et fera un bilan de leurs points de vue respectifs et des réponses qui peuvent, dans le respect du droit et des principes fondamentaux de la République, leur être raisonnablement apportées. La mission tiendra notamment compte de la consultation locale réalisée en juin 2016 et des travaux préparatoires de la Commission nationale du débat public, commission administrative indépendante.

Les conclusions de cette mission de médiation permettront d'identifier la mesure la mieux apte à satisfaire les besoins de transport à long terme et de préservation de l'environnement, dans une vision cohérente de l'aménagement durable de la métropole nantaise, au service du plus grand nombre, tout en assurant le respect de l'Etat de droit.

Le rapport de mission sera remis au Gouvernement dans un délai maximal de six mois, soit le 1^{er} décembre 2017 au plus tard.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 - 01 42 75 80 15

communication@pm.gouv.fr